

Accessibilité en transport en commun

Métro - RER - Transilien - Grand Paris Express (GPE)

Cette carte identifie les territoires de la métropole aujourd'hui bien desservis par les transports collectifs lourds (métro, RER, transilien) et ceux qui deviendront accessibles grâce à de nouvelles stations de métro et gares dans un calendrier s'étendant jusqu'à l'horizon 2030.

-  Gare existante
-  Gare en projet
-  Desserte à 500 m autour des stations de métro
-  Desserte à 700 m autour des gares du GPE, RER ou Transilien

Sources : SGP, Stif © Apur

